



Cuzieu

**MAIRIE**  
**42330 CUZIEU**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres  
En exercice 19  
Présents 15  
Votants 15 + 3 pouvoirs

L'AN DEUX MILLE VINGT TROIS  
LE 16 OCTOBRE 2023 À 20 HEURES 00

Date de la convocation du conseil municipal : 10 octobre 2023

**Présents :** Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - ~~Joëlle JULLIEN~~ - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - ~~Cédric PASSOS~~ - ~~Nadège JACHEZ~~ - ~~Ivann LECOURT~~ - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

**Excusés avec pouvoirs :** Joëlle JULLIEN à Marie José GUBIEN  
Nadège JACHEZ à Lucie TEPPE DUPELOT  
Ivann LECOURT à Laila GAUTHIER

**Excusé :** Cédric PASSOS

**Secrétaire de séance :** Vincent CLAPEYRON

2023.42 – RAPPORT D'ACTIVITÉ DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES FOREZ EST – ANNÉE 2022

Monsieur le Maire explique que le Conseil Municipal est appelé à prendre acte du rapport d'activité 2022 de la Communauté de Communes de Forez-Est, conformément à l'article L5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Il présente à l'assemblée ce rapport et informe qu'il est à la disposition des élus et des administrés sur le site de Forez-Est : [www.forez-est.fr](http://www.forez-est.fr).

Conformément à l'article L5211-39 précité du Code Général des Collectivités Territoriales et oui cet exposé, le Conseil Municipal prend acte de la communication par le Maire de ce rapport.

Il est demandé au Conseil Municipal d'adopter le rapport d'activité.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 18 voix pour :

Adopte le rapport d'activité de la Communauté de Communes Forez Est pour l'année 2022.

Le Secrétaire de séance,  
Vincent CLAPEYRON

Le Maire,  
Jean-François RASCLE,

